



Commission économique pour l'Europe

Groupe de travail permanent sur le vieillissement

Dix-septième réunion

Genève, 20-22 novembre 2024

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Travaux du Bureau

Rapport sur la seizième réunion du Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. La réunion du Bureau s'est tenue les 22 et 23 avril 2024 à Rome. Elle était organisée conjointement par la présidence du Conseil des ministres italien et l'Institut national italien d'analyse des politiques publiques (INAPP). Les membres du Bureau représentant l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et la Türkiye y ont participé. Les organisations non gouvernementales (ONG) étaient représentées par AGE Platform Europe et la communauté scientifique par le Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne). Le membre du Bureau représentant la Géorgie n'a pas pu assister à la réunion. Plusieurs représentants du pays hôte ont assisté à la réunion en qualité d'observateurs.

2. L'Italie a présidé la réunion du Bureau. Après une allocution liminaire de la présidence, les représentants de la présidence du Conseil des ministres et de l'INAPP ont souhaité la bienvenue aux participants et prononcé des allocutions liminaires au nom du pays hôte.

3. Le Bureau a adopté l'ordre du jour sans y apporter de modification.

II. Introduction du pays hôte : la politique relative au vieillissement en Italie

4. Un nouveau cadre législatif sur les politiques relatives au vieillissement et la coordination multilatérale des politiques relatives au vieillissement actif en Italie ont été présentés aux membres du Bureau. Gianfranco Costanzo, représentant de la présidence du Conseil des ministres, a présenté le nouveau cadre législatif relatif au vieillissement, y compris les lignes directrices pour l'adoption par le Gouvernement d'instruments législatifs relatifs au vieillissement de la population et à l'évolution de la démographie, les nouveaux plans d'action nationaux pour un vieillissement actif et les soins de longue durée, lesquels seront régulièrement actualisés, et la création d'un comité interministériel pour les personnes âgées. Andrea Principi, représentant de l'Institut national de l'hospitalisation et de la prise en charge des personnes âgées (INRCA), a présenté la coordination des politiques en faveur du vieillissement actif entre les différents ministères et les administrations, ainsi qu'entre les administrations de différents niveaux. Il a mis en évidence plusieurs pratiques optimales telles que la mobilisation d'un vaste réseau d'acteurs de l'État et de la société civile aux niveaux national et régional et l'échange de données d'expérience entre les collectivités régionales.



5. Au cours du débat qui a suivi la présentation des exposés, les membres du Bureau ont félicité l'Italie d'avoir élaboré les lignes directrices nationales et mis sur pied le comité interministériel pour les personnes âgées, et ils ont laissé entendre que ces pratiques pourraient servir d'exemple à d'autres pays de la région. Ils ont souligné l'importance des méthodes employées par l'Italie, notamment de la coordination entre les différents niveaux d'administration, de la collaboration intersectorielle et de la mobilisation de divers acteurs tels que les organisations de la société civile.

III. Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2024

6. Le secrétariat a fait le point sur les activités achevées et en cours depuis la seizième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement tenue en novembre 2023. Il a également présenté les activités envisagées et les suites données aux décisions prises à la réunion annuelle.

A. Sensibilisation sur la question du vieillissement et ses effets sur le développement durable, et création de synergies avec les grands programmes pertinents

7. Le Bureau a été informé sur les activités organisées en 2024 et les possibilités offertes en 2025 en ce qui concerne la sensibilisation sur le vieillissement et la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement dans les initiatives et programmes internationaux, en particulier la soixante-deuxième session de la Commission du développement social (février 2024), la cinquante-septième session de la Commission de la population et du développement (avril et mai 2024), le Sommet de l'avenir (septembre 2024), l'examen et la conférence régionale Beijing+30 (octobre 2024), le deuxième Sommet mondial pour le développement social (2025), la Coalition mondiale pour la justice sociale et la présidence italienne du G7 (2024).

8. Les membres du Bureau ont souligné qu'il était nécessaire d'exploiter ces occasions et examiné les stratégies permettant de promouvoir plus efficacement la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement par les mécanismes intergouvernementaux.

9. Les membres du Bureau ont décidé d'échanger régulièrement des informations actualisées concernant les processus internationaux et régionaux afin de repérer les possibilités de prise en compte du vieillissement. Le Bureau a demandé au secrétariat de préciser les procédures que le Groupe de travail permanent sur le vieillissement devait suivre afin de présenter des déclarations officielles aux mécanismes intergouvernementaux. Il a décidé d'établir une note d'information conjointe relative au vieillissement que les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement pourraient communiquer aux ministères des affaires étrangères et aux missions permanentes de leurs pays respectifs dans le cadre de leur plaidoyer pour la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement par les programmes généraux de l'ONU. Il a invité l'Italie à présenter à la dix-septième réunion du Groupe de travail permanent les activités relatives au vieillissement menées dans le contexte de la présidence italienne du G7.

10. Les activités de communication réalisées par le secrétariat afin de promouvoir les travaux du Groupe de travail permanent sur le vieillissement et de sensibiliser sur la question du vieillissement, y compris sur la nouvelle page LinkedIn de la Division de statistique de la Commission économique pour l'Europe¹, ont été présentées aux membres du Bureau. Le Bureau a demandé au secrétariat de créer un logo pour le Groupe de travail permanent afin d'améliorer sa visibilité. Il a commenté les propositions initiales et prié le secrétariat de lui soumettre la sélection finale des propositions de logos afin qu'il puisse arrêter son choix.

¹ <https://www.linkedin.com/showcase/unece-statistics/>.

B. Coopération internationale et échange de données d'expérience et de connaissances

11. Le secrétariat a présenté le projet de note d'information n° 29 sur le vieillissement, intitulée « La santé mentale des personnes âgées » et noté que les membres du Groupe de travail permanent avaient reçu de nombreux exemples de politiques intéressants. Le secrétariat a fait savoir au Bureau que les commentaires des membres du Bureau et des autres acteurs seraient intégrés avant la publication de la note d'information, d'ici à juin 2024, et qu'un texte serait communiqué pour traduction dans les langues nationales.

12. Le Bureau a remercié le secrétariat d'avoir établi la note d'information et soumis des commentaires concernant certains de ces éléments. L'Autriche et le Portugal ont indiqué qu'ils communiqueraient d'autres exemples de politiques. L'Autriche s'est proposée de traduire la note d'information n° 29 en allemand. Le Portugal et l'Espagne se sont également proposés de traduire la note d'orientation dans leur langue nationale respective.

13. Le Bureau a examiné la proposition concernant le dialogue approfondi de 2024, qui serait consacré à l'utilisation et à la production de données factuelles pour les décisions relatives au vieillissement et qu'il a été proposé d'organiser pendant la troisième journée de la dix-septième réunion annuelle du Groupe de travail permanent. La séance de la matinée serait consacrée à un échange de connaissances et de données d'expérience et un débat interactif serait organisé durant l'après-midi. Le Bureau a souligné que les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement pouvaient ne pas être des experts de la statistique et des données et que les questions traitées au cours du débat ne devraient par conséquent pas être trop techniques. Il a proposé de centrer les discussions sur les besoins de données des décideurs et les difficultés liées à l'utilisation des données et des statistiques dans le contexte des politiques relatives au vieillissement. La Türkiye s'est portée volontaire pour présenter les résultats de son étude nationale sur le vieillissement et ses incidences sur la prise de décisions pendant le dialogue approfondi de 2024.

14. Le secrétariat a présenté un résumé succinct du dialogue approfondi sur le vieillissement tenu le 14 mars 2024 parallèlement au Forum régional de la CEE de 2024 sur le développement durable et consacré à la maltraitance et la violence envers les personnes âgées. Il a également présenté des propositions concernant deux dialogues approfondis supplémentaires en ligne sur le vieillissement prévus pour 2024 et consacrés aux thèmes arrêtés par le Groupe de travail à sa seizième réunion, à savoir « Santé mentale des personnes âgées » (juin 2024) et « Coordination des politiques relatives au vieillissement entre les différentes administrations » (septembre 2024). Le Bureau a approuvé les propositions relatives aux dialogues approfondis sur le vieillissement.

15. Comme suite à la décision visant à faciliter les visites d'apprentissage par les pairs entre États membres, prise par le Groupe de travail permanent à sa seizième réunion, le Bureau a examiné les prochaines étapes concernant les activités d'apprentissage par les pairs, notamment l'organisation d'échanges avec les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement afin de collecter des exemples de bonnes pratiques et des manifestations d'intérêt, l'élaboration, à leur intention, de lignes directrices sur l'apprentissage par les pairs, et le recensement des pays susceptibles d'accueillir de telles visites en 2025. Il a suggéré que la dix-septième réunion du Groupe de travail permanent en novembre 2024 pouvait être une occasion pour les manifestations d'intérêt. La Türkiye a présenté l'expérience positive d'une visite d'apprentissage par les pairs dans un établissement pour personnes âgées en Suisse en 2023. L'Espagne et la Türkiye ont proposé d'accueillir des visites d'apprentissage par les pairs en 2025.

C. Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités

16. Le Bureau a été informé sur la traduction et la publication d'outils de formation. L'Allemagne a procédé à la traduction en allemand de la note d'information n° 28, intitulée « Les personnes âgées en situation de vulnérabilité ». La traduction de la même note d'information en slovaque était en cours. Le cours en ligne sur la prise en compte

systématique des questions relatives au vieillissement a été traduit en allemand par l'Allemande. Les traductions en russe et en turc du cours en ligne étaient en cours.

17. Le secrétariat a présenté des informations à jour sur l'exécution du Plan d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement en Ouzbékistan. Il a fait savoir que la Géorgie avait présenté une demande d'appui à l'évaluation de la disponibilité de statistiques concernant l'évolution de la démographie, le vieillissement de la population et les personnes âgées. L'évaluation, qui sera conduite en 2024, aura pour but de passer en revue les statistiques disponibles, d'identifier les besoins de données et les failles en la matière, de brosser un portrait statistique à partir des données disponibles et de formuler des recommandations visant à améliorer les données existantes et à combler les failles.

D. Suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques

18. Le secrétariat a communiqué au Bureau des renseignements concernant l'examen approfondi des statistiques relatives au vieillissement que la Conférence des statisticiens européens (CSE) réalisera pendant le second semestre de 2024 et qui sera présenté au Bureau de la CSE en février 2025. Aucun État membre ne s'étant porté volontaire pour diriger ce travail, les membres du Bureau ont été encouragés à demander à leurs organismes nationaux de statistique d'appuyer cet examen.

19. Le Bureau a examiné le projet de mandat de l'équipe spéciale du cadre de suivi quantitatif de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. L'objectif de l'équipe spéciale est de piloter l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs permettant de suivre la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement aux niveaux national et régional. Le cadre sera établi parallèlement à la révision de la Stratégie régionale et expérimenté pendant le cinquième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale en 2026 et 2027. Dans le cadre de ce processus, l'équipe spéciale contribuera à l'examen approfondi des statistiques relatives au vieillissement réalisé par la CSE. Le Bureau a chargé le Portugal de présider l'équipe spéciale et, avec le concours du secrétariat, d'établir la version finale de son mandat, de publier un appel à participation, de constituer l'équipe spéciale et de rendre compte de ses activités à la dix-septième réunion du Groupe de travail permanent en novembre 2024.

20. Le secrétariat a fait le point sur le développement de la base de données des politiques relatives au vieillissement, dont il a également présenté l'architecture. Le Bureau a félicité le secrétariat pour les progrès accomplis et formulé des commentaires concernant les avantages qu'une telle base de données apporterait aux États membres. Le Bureau s'est enquis de la façon dont la base de données serait mise à jour au fur et à mesure de l'adoption de nouveaux instruments et a souligné le rôle de liaison que les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement pourraient jouer dans l'actualisation des instruments mis au point par leurs pays respectifs. Le Bureau s'est intéressé à l'importance de la base de données non seulement comme répertoire des politiques déjà en place, mais encore comme mémoire historique. Les membres du Bureau ont proposé de faire en sorte que chaque instrument soit accompagné d'une mention de l'élément du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et/ou de l'objectif de développement durable auquel il se rapporte. À l'issue d'un débat, il a été décidé de faire référence aux grands thèmes proposés, mais d'envisager la possibilité d'ajouter en interne les objectifs du Plan d'action international afin de faciliter l'établissement de rapports. Le Bureau a demandé au secrétariat de veiller à développer la base de données d'une façon accessible aux personnes déficientes visuelles et d'encourager les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement à soumettre en anglais des résumés des nouveaux instruments qu'ils souhaitent faire figurer dans la base de données.

E. Préparatifs du cinquième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution

21. Le secrétariat a communiqué au Bureau des renseignements sur le processus et le calendrier habituels des examens périodiques de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement ainsi que sur les projets relatifs au cinquième examen à venir. À la dix-septième réunion du Groupe de travail permanent, un débat concernant la façon d'aborder ce cinquième examen aurait lieu avec les coordonnateurs pour les questions relatives au vieillissement. Des lignes directrices concernant l'établissement de rapports nationaux seront élaborées en 2025 de façon à faire en sorte que les examens nationaux puissent se dérouler entre septembre 2025 et septembre 2026. Le secrétariat établira le rapport de synthèse régional entre octobre 2026 et le printemps 2027. La prochaine conférence ministérielle sur le vieillissement aura lieu en 2027 et les pays qui souhaitent accueillir cette conférence seront invités à manifester leur intérêt.

22. Les membres du Bureau ont débattu de la façon d'aborder le cinquième cycle d'examen et de l'élaboration de lignes directrices nationales qui intègrent les nouveaux outils tels que la base de données des politiques relatives au vieillissement et le cadre de suivi quantitatif. Le Bureau a mis en évidence les synergies qui pouvaient être créées entre les initiatives de mobilisation des acteurs nationaux dans le contexte de l'actualisation de la Stratégie régionale et du cinquième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Les membres du Bureau ont proposé d'appeler l'attention des coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement sur la complémentarité entre ces processus.

F. Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

23. En tant que Présidente de l'équipe spéciale de l'actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, l'Allemagne a présenté au Bureau les activités menées et le projet de document d'orientation pour la mobilisation des parties prenantes, qui présente les formats et les questions générales, les acteurs concernés et les renseignements pratiques relatifs au calendrier et à la façon de communiquer les résultats nationaux au secrétariat. Le Bureau a félicité l'équipe spéciale d'avoir préparé ce document d'orientation et souligné combien il importait de donner aux pays la possibilité de concevoir et mettre en œuvre les activités en fonction de leurs besoins et de leurs circonstances propres. Il a proposé l'ajout d'un libellé destiné à mettre en évidence la façon dont les résultats des activités pouvaient être exploités à l'appui du cinquième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Il a approuvé ce document d'orientation sous réserve de l'ajout de ce libellé.

24. Le représentant des ONG a communiqué au Bureau des renseignements sur la série de webinaires organisée par l'Association nationale allemande des organisations de personnes âgées (BAGSO) en coopération avec la CEE, le Comité des ONG sur le vieillissement (Genève) et AGE Platform Europe sur le thème « An engaged civil society as engine for an gay-friendly society: an international exchange » (Pour une société civile engagée, moteur d'une société adaptée à tous les âges : échange international). Le premier de cette série de six webinaires, qui avait pour thème la voix des personnes âgées à l'ONU, s'est tenu le 8 novembre 2023. Le deuxième webinaire, consacré à la promotion de la participation des personnes âgées à la vie civique et politique, a eu lieu le 18 avril 2024. Les membres du Bureau ont félicité BAGSO pour ces webinaires particulièrement intéressants et pertinents. Le Bureau a débattu de la façon dont cette série de webinaires pouvait être mise à profit pour mobiliser la société civile dans le contexte de l'actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Il a proposé de faire en sorte que les prochaines séries de webinaires soient tournées vers l'avenir, qu'elles comprennent un dialogue intergénérationnel ou des échanges avec d'autres groupes de parties prenantes ou que des séances en groupes restreints soient organisées afin de rendre les débats plus interactifs. Pour développer le réseau de la société civile dans la région, le Bureau a

demandé au secrétariat de se mettre en rapport avec les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement afin qu'ils recensent les principaux partenaires de la société civile dans leurs pays respectifs.

IV. Suite donnée aux autres décisions prises par le Groupe de travail permanent sur le vieillissement à sa seizième réunion

A. Réunion du Président avec le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe le 25 mars 2024

25. Le secrétariat a communiqué au Bureau des renseignements sur la réunion du Président du Groupe de travail permanent avec le Comité exécutif de la CEE tenue le 25 mars 2024 dans le cadre de la 133^e session du Comité exécutif de la CEE. Le Comité exécutif a approuvé le programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2024, tel qu'il figure dans le document ECE/WG.1/2023/5. Le Bureau et le secrétariat ont remercié la vice-présidence (Allemagne) d'avoir présenté l'exposé au nom de la présidence (Italie).

B. Suite donnée aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation de 2023

26. Le secrétariat a rendu compte des actions entreprises en réponse à l'évaluation de la phase III du projet financé par le Fonds consacré au vieillissement réalisée en 2023. Le secrétariat a établi un projet de mandat des coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement afin de renforcer leur rôle et leur participation. Il a commencé à établir des versions abrégées des notes d'information présentant les principaux messages et encourageant les pays à faire traduire les notes d'information et les autres contenus et outils dans leurs langues nationales respectives, l'objectif étant de renforcer l'utilité des résultats obtenus dans le cadre du projet. Le secrétariat révisera les modalités du cinquième cycle d'examen et d'évaluation avec les coordonnateurs pour les questions relatives au vieillissement afin de renforcer le processus d'examen du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution. Il traitera de façon explicite les questions transversales telles que le genre, le handicap, les droits de l'homme et les changements climatiques dans les plans d'action pour la prise en compte des questions relatives au vieillissement, dans les recommandations et dans tout travail sur les données que le Groupe de travail permanent ou le secrétariat lui-même seront amenés à entreprendre, afin que ces questions soient prises en compte de façon plus systématique dans le processus programmatique. Le secrétariat a établi à l'attention des auteurs de notes d'information et des organisateurs d'événements des listes de contrôle sur la façon de prendre en compte la diversité régionale et les questions transversales, listes que le Bureau a examinées et approuvées. Pour résoudre le problème de l'instabilité du financement et assurer la continuité des connaissances, le secrétariat poursuivra ses activités de collecte de fonds, notamment à travers des projets de suivi se rapportant à la question du vieillissement auxquels les États membres peuvent s'engager à contribuer financièrement. Pour promouvoir la pérennité des résultats des projets, le secrétariat encouragera les membres du Groupe de travail permanent à appliquer ces résultats dans leurs pays respectifs, notamment en les faisant traduire et en les diffusant dans leurs langues nationales.

27. Le secrétariat a présenté au Bureau le mandat proposé pour les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement, lequel précise le rôle, la désignation, la période de service et les responsabilités des coordonnateurs ainsi que le champ des possibilités qui leur sont offertes. Le Bureau a accueilli avec satisfaction le projet de mandat des coordonnateurs, qui souligne leur importance en renforçant leur légitimité et en précisant leur rôle. Il a proposé d'apporter des corrections et des ajouts au texte du mandat, lesquels ont été directement insérés dans le texte pendant la réunion ou dont il a été pris note. Le Bureau a demandé au secrétariat d'établir la version définitive du mandat et de la distribuer à tous les coordonnateurs nationaux pour commentaires. Il a également proposé

que la présidence se mette en rapport avec les États membres aujourd'hui sous-représentés au sein du Groupe de travail permanent, leur communique le mandat et les invite à désigner un coordonnateur national.

28. Le Bureau a débattu de la façon d'intégrer les nouveaux coordonnateurs nationaux afin de promouvoir leur participation et leur inclusion au Groupe de travail permanent. Il a demandé au secrétariat de mettre sur pied une procédure d'intégration à leur intention. Les membres du Bureau ont proposé de créer un manuel d'intégration comprenant une lettre de bienvenue adressée par la présidence et un exemplaire du mandat des coordonnateurs nationaux. Il a également été proposé d'organiser une séance d'orientation destinée à accueillir officiellement les nouveaux coordonnateurs nationaux lors des réunions annuelles du Groupe de travail permanent. Certains membres se sont proposés pour servir de mentors aux coordonnateurs nationaux fraîchement désignés.

V. Préparatifs de la dix-septième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement

A. Élection des membres du Bureau

29. Le secrétariat a communiqué aux membres du Bureau des informations concernant l'élection à venir des membres du Bureau. Le Bureau a décidé d'engager les préparatifs officiels des élections à l'approche de la dix-septième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement, qui se tiendra en novembre 2024. Il a décidé de s'adjoindre les services de deux membres supplémentaires et, conformément à la pratique habituelle, d'élire un vice-président supplémentaire d'ici à la prochaine Conférence ministérielle. Un appel à candidatures pour les élections des membres du Bureau sera joint à l'invitation à la dix-septième réunion du Groupe de travail permanent. Les membres du Bureau qui souhaitent que leur mandat soit renouvelé au-delà de 2024 ont été invités à se faire connaître.

B. Projet d'ordre du jour

30. Le Bureau a examiné le projet d'ordre du jour de la dix-septième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement établi par le secrétariat. Il a décidé d'y inclure les éléments apportés par la société civile et la communauté scientifique au titre du point 4. Il a également décidé d'inclure, toujours au titre du point 4, des informations sur le Sommet de l'avenir et le deuxième Sommet mondial pour le développement social. Il a invité le secrétariat à parachever l'ordre du jour et à entamer les préparatifs de la réunion annuelle sur cette base. Il a décidé d'organiser une réception au soir de la première journée de la réunion et indiqué qu'il préférerait qu'un État membre se charge de l'accueillir. Il a demandé au secrétariat d'organiser le deuxième jour un dîner dont le coût serait confié à la charge des participants.

C. Thèmes des discussions de groupes

31. Le Bureau a examiné le thème proposé pour le débat sur les modalités du cinquième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement au titre du point 8 de l'ordre du jour. Il a approuvé le thème du débat.

VI. Financement du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2025 et au-delà

32. Le secrétariat a fait le point sur l'état du financement du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2024 et sur les perspectives pour 2025. Les membres du Bureau ont examiné les stratégies susceptibles de permettre de pérenniser le financement des activités grâce au Fonds consacré au vieillissement. Il a souligné combien un financement pérenne était important pour assurer la continuité des activités du Groupe de travail permanent sur le vieillissement et de son secrétariat. Des membres du Bureau ont

signalé que leurs services et départements respectifs disposaient de fonds susceptibles de contribuer à l'exécution du programme de travail, mais que des obstacles politiques et bureaucratiques empêchaient le versement de ces contributions. Le Bureau a décidé de lancer une campagne de levée de fonds au cours de laquelle le Président se mettrait en rapport avec les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement et avec les missions permanentes à Genève afin d'encourager les pays à contribuer au Fonds consacré au vieillissement.

VII. Questions diverses

33. Aucune autre question n'a été soulevée.

VIII. Décisions et clôture de la réunion

34. Le secrétariat a récapitulé les principaux éléments des débats et toutes les décisions et propositions d'action. Le Bureau a adopté les projets de décision suivants (voir l'annexe au présent rapport).

35. Le Président et le secrétariat ont remercié la présidence du Conseil des ministres italien et l'INAPP d'avoir généreusement accueilli la seizième réunion du Bureau à Rome. Le Président a clôturé la réunion.

Annexe

Décisions prises à la seizième réunion du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Décision</i>
3 a)	Le Bureau a décidé de mettre en commun des informations actualisées concernant les processus internationaux et régionaux permettant de recenser les possibilités pour la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement.
3 a)	Le Bureau a demandé au secrétariat de clarifier les procédures permettant au Groupe de travail permanent sur le vieillissement de prononcer des déclarations officielles devant les instances intergouvernementales.
3 a)	Le Bureau a décidé d'établir une note d'information conjointe sur le vieillissement que les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement pourraient communiquer à leur ministère des affaires étrangères et à leurs missions permanentes dans le cadre de leur plaidoyer pour une prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement par l'ensemble des programmes de l'ONU.
3 a)	Le Bureau a demandé au secrétariat de créer un logo pour le Groupe de travail permanent sur le vieillissement, commenté les propositions et demandé au secrétariat de communiquer une sélection finale au Bureau et au Groupe de travail permanent pour décision.
3 b)	Le Bureau a recommandé de faire en sorte que le dialogue approfondi de 2024 sur l'élaboration de politiques sur la base d'éléments factuels ne soit pas trop technique et demandé au secrétariat de réviser les questions proposées pour le débat de l'après-midi en veillant à les adapter à l'expérience et au savoir-faire des coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement.
3 b)	Le Bureau a approuvé les propositions concernant les dialogues approfondis sur le vieillissement de 2024.
3 d)	Le Bureau a demandé au Portugal de présider une équipe spéciale du suivi quantitatif de l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de la Stratégie nationale d'exécution et, avec le concours du secrétariat, de parachever le mandat, de publier un appel à participation, de constituer l'équipe spéciale et de rendre compte de ses activités à la dix-septième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement.
3 d)	Le Bureau a demandé au secrétariat d'encourager les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement à communiquer des résumés des nouvelles mesures stratégiques soumises aux fins de la base de données sur les politiques relatives au vieillissement.
3 f)	Le Bureau a approuvé le projet de document d'orientation relative aux activités de mobilisation des acteurs nationaux dans le contexte de l'actualisation de la Stratégie régionale en attendant la publication d'un texte mettant en évidence la façon dont les résultats de ces activités pourraient être exploités dans le contexte du cinquième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.
4 b)	Le Bureau a examiné le mandat des coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement, proposé d'y apporter des modifications rédactionnelles et demandé au secrétariat de le parachever et de le distribuer à tous les coordonnateurs nationaux pour qu'ils puissent en prendre connaissance.
4 b)	Le Bureau a demandé au secrétariat de mettre sur pied une procédure d'intégration des nouveaux coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement, y compris un programme informel de mentorat.

*Point de
l'ordre du jour* *Décision*

- 5 a) Le Bureau a décidé de s'adjoindre les services de deux membres supplémentaires et de désigner deux vice-présidents à l'approche de la prochaine conférence ministérielle sur le vieillissement.
- 5 b) Le Bureau a examiné l'ordre du jour proposé pour la dix-septième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement et considéré qu'il devrait inclure des éléments apportés par la société civile et la communauté scientifique au titre du point 4, et il a arrêté le thème du débat sur les modalités du cinquième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Il a invité le secrétariat à parachever l'ordre du jour et à entamer les préparatifs de la réunion annuelle sur cette base.
- 5 b) Le Bureau a décidé d'organiser une réception dans la soirée de la première journée de la réunion et a demandé au secrétariat d'organiser le deuxième jour un dîner dont le coût serait confié à la charge des participants.
- 6 Le Bureau a décidé d'organiser une campagne de levée de fonds en direction des coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement et des missions permanentes afin d'inciter les pays à verser des contributions au Fonds consacré au vieillissement.
-